

LES SALARIÉS DE LA SAGPC MÉRITENT PLUS QUE DES PROMESSES !!!

Chers collègues,

La Direction met au grand jour sa désinvolture envers le personnel de l'entreprise. Pour les NAO 2024, la Direction a proposé à l'**UNSa Aérien SAGPC** des ajustements sans ambition et déconnectés des réalités et sacrifices des salariés.

AUGMENTATIONS SALARIALES : LE GRAND ABSENT

Alors que le coût de la vie subit une inflation galopante, que la SAGPC nourrit grassement ses actionnaires, que l'entreprise paie des millions d'euros d'impôts sur les bénéfices, et qu'elle poursuit son programme d'investissement ambitieux :

nos salaires sont maintenus en berne.



UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR QUI PARTAGE...

Alors que l'**UNSa Aérien SAGPC** réclame une juste répartition de la richesse produite par le travail du personnel et à hauteur d'une prime de 6.000€, répartie équitablement et adaptée à l'ancienneté, la Direction propose une prime symbolique de 1.000€.



MAJORATIONS DU WEEK-END ET DE NUIT : RECONNAÎTRE LES SACRIFICES

Les salariés en horaires postés sacrifient leurs week-ends et leur équilibre vie personnelle/vie professionnelle pour répondre aux exigences de la SAGPC. Comme la Direction sommeille sereinement durant ce temps, elle ne s'en rend pas compte. A ce titre, l'**UNSa Aérien SAGPC** demande :

- € 25 % de majoration pour le samedi,
- € 50 % de majoration pour le dimanche,
- € Une revalorisation des heures de nuit à 65 %,

Tous les salariés ont sollicité l'**UNSa Aérien SAGPC** sur ces mesures en contrepartie des contraintes spécifiques des équipes postées et pour stimuler les salariés concernés.

ASTREINTES MÉTIERS ET CADRES : UNE REVALORISATION DÉRISOIRE

La Direction n'a pas mesuré la lourdeur des astreintes et des responsabilités qu'elles génèrent. L'**UNSa Aérien SAGPC** a mesuré les contraintes et nombreuses tâches qui se sont ajoutées aux astreintes et estime que les 11,52 % est proposé par la Direction méritent une sérieuse révision pour :

- ☑ Une prime d'astreinte métier à 400 €.
- ☑ Une prime d'astreinte cadre à 1.500 €.

Ces primes doivent illustrer l'obligation de disponibilité permanente assumée par nos collègues qui vivent sous astreinte durant une semaine sans interruption.



LES SALARIÉS DE LA SAGPC VEULENT POUVOIR S'ÉPANOUIR AU TRAVAIL



UN COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) LIBRE ET ACCESSIBLE

La Direction impose des règles strictes et intrusives pour l'utilisation du CET. Ces règles en limitent la flexibilité et ont tendance à s'appliquer à la tête du client. L'**UNSA Aérien SAGPC** requiert :

⊗ Une révision plus équilibrée de l'accord relatif au CET,

Le CET doit être un concept qui facilite la vie des salariés, et non une contrainte supplémentaire.

UNE GEPP POUR STRUCTURER L'AVENIR DES SALARIÉS ET CELUI DE L'ENTREPRISE

L'**UNSA Aérien SAGPC** revendique la mise en place d'une **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)**. Pour l'**UNSA Aérien SAGPC**, la Direction doit favoriser la formation de ses salariés, anticiper l'évolution des métiers et de sécuriser les parcours professionnels. Un tel dispositif garantit à chaque salarié qui le souhaite une évolution de carrière.

UNE PRIME DE PERFORMANCE TRANSPARENTE ET MOTIVANTE

L'**UNSA Aérien SAGPC** estime qu'une prime de performance doit être claire et liée à des objectifs définis lors de l'entretien d'évaluation qui se tient en début d'année. Cette prime doit récompenser les efforts individuels et collectifs, et respecter une grille transparente qui est préalablement présentée au CSE.

L'**UNSA Aérien SAGPC** CONTINUE D'ARGUMENTER...

Vos représentants **UNSA Aérien SAGPC** ne peuvent pas se contenter des propositions minimalistes de la Direction pendant que chaque salarié contribue activement à la réussite de notre entreprise. L'effort de chaque salarié doit être valorisé et les équipes doivent travailler pour s'épanouir dans un intérêt COLLECTIF.

LE PERSONNEL DE LA SAGPC REVENDIQUE LA LOYAUTÉ ACTIVE DE LA DIRECTION PAR :

- ✓ Une augmentation générale des salaires pour faire face à l'inflation,
- ✓ La revalorisation de la prime Vacances,
- ✓ Une prime de partage de la valeur de 6.000€,
- ✓ Des majorations adaptées pour le week-end et le travail de nuit,
- ✓ Une revalorisation objective des primes d'astreinte,
- ✓ Un CET digne de sa définition,
- ✓ La mise en place d'une GEPP pour sécuriser nos parcours professionnels,
- ✓ Une prime de performance transparente.

Pour l'**UNSA Aérien SAGPC**, tous les investissements doivent rapporter, par conséquent, tous les salariés doivent représenter une **VALEUR AJOUTÉE** bien rémunérée.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS NAO : LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

Tenez-vous prêt à la Mobilisation !

A l'**UNSA Aérien SAGPC**, vos représentants
font le même métier que vous + 1 :
VOUS DEFENDRE !

